

CHAPITRE XXX

1. Rachel, voyant qu'elle était stérile, porta envie à sa sœur, et elle dit à son mari : Donnez-moi des enfants, ou je mourrai.

2. Jacob lui répondit en colère : Suis-je, moi, comme Dieu? et n'est-ce pas lui qui empêche que votre sein ne porte son fruit?

3. Rachel ajouta : J'ai Bala, ma servante; allez à elle, afin que je reçoive entre mes bras ce qu'elle enfantera, et que j'aie des enfants d'elle.

4. Elle lui donna donc Bala pour femme.

5. Jacob l'ayant prise, elle conçut, et elle enfanta un fils.

6. Alors Rachel dit : Le Seigneur a jugé en ma faveur, et il a exaucé ma voix en me donnant un fils. C'est pourquoi elle le nomma Dan.

7. Bala conçut encore; et ayant enfanté un second fils,

8. Rachel dit de lui : Le Seigneur m'a fait entrer en combat avec ma sœur, et la victoire m'est demeurée. C'est pourquoi elle le nomma Nephthali.

9. Lia, voyant qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, donna à son mari Zelpha, sa servante,

10. Qui conçut et enfanta un fils.

11. Et Lia dit : A la bonne heure! C'est pourquoi elle le nomma Gad.

12. Zelpha ayant eu un second fils,

13. Lia dit : C'est pour mon bonheur;

1. Cernens autem Rachel quod infunda esset, invidit sorori suæ, et ait marito suo : Da mihi liberos, alioquin moriar.

2. Cui iratus respondit Jacob : Num pro Deo ego sum, qui privavit te fructu ventris tui?

3. At illa : Habeo, inquit, famulam Balam; ingredi ad illam, ut pariat super genua mea, et habeam ex illa filios.

4. Deditque illi Balam in conjugium, quæ,

5. Ingresso ad se viro, concepit, et peperit filium.

6. Dixitque Rachel : Judicavit mihi Dominus, et exaudivit vocem meam, dans mihi filium; et idcirco appellavit nomen ejus Dan.

7. Rursumque Bala concipiens peperit alterum,

8. Pro quo ait Rachel : Comparavit me Deus cum sorore mea, et invalui; vocavitque eum Nephthali.

9. Sentiens Lia quod parere desiisset, Zelpham ancillam suam marito tradidit,

10. Qua post conceptum edente filium,

11. Dixit : Feliciter! et idcirco vocavit nomen ejus Gad.

12. Peperit quoque Zelpha alterum,

13. Dixitque Lia : Hoc pro beatitudine

CHAP. XXX. — 1-4. L'union de Jacob avec Bala. — *Rachel... ait marito* : avec humeur et passion, au lieu de s'adresser à Dieu. — *Alioquin moriar*, de honte et de chagrin. — *Cui iratus...* On le conçoit, c'était une rude épreuve pour Jacob de voir la discorde s'établir à l'état aigu dans sa famille; mais il traitait bien durement Rachel, en affirmant que Dieu lui-même l'avait rendue stérile. — *Habeo famulam...* Rachel a recours au même procédé que Sara, xvi, 1-3, pour avoir des enfants au moins d'une manière indirecte. — *Super genua mea*. Cf. Job, iii, 12; Is. LXVI, 2. Recevoir un nouveau-né sur ses genoux, c'était le proclamer sien, l'adopter. — *Habeam ex illa...* Pour que, moi aussi, je sois bâtie par elle. Sur cette locution de l'hébr., voyez la note de xvi, 2.

5-6. Naissance de Dan. — *Dixit Rachel*. Elle agit comme si elle était la vraie mère, et se charge d'imposer le nom. — *Judicavit me* (hébr. :

ânaqnt)... Dieu m'a rendu justice. — *Dan*. C.-à-d. juge.

7-8. Naissance de Nephthali. — *Comparavit me...* Dans l'hébreu : Des combats de Dieu j'ai combattu (*naftulé Elohim naftali*) avec ma sœur, et j'ai prévalu. Dans cette sorte de duel que se livraient les deux sœurs pour obtenir les grâces divines, Rachel se prétendait maintenant victorieuse. De là le nom de *Nephthali* (hébr. : *Naftali*), mon combat.

9. Union de Jacob avec Zelpha. — *Sentiens Lia*. Jalouse à son tour, Lia use du même moyen que sa sœur.

10-11. Naissance de Gad. — *Feliciter* (hébr. : *bâgad*) ; et le nom de *Gad* signifie précisément « heureux ».

12-13. Naissance d'Aser. — *Pro beatitudine mea, beatam quippe...* De nouveau, l'hébreu (*d'ôstri, ki 'âsrunt*...) rend le jeu de mots plus sensible. — *Aser*, ou plutôt 'Aser, bonheur.

mea; beatam quippe me dicent mulieres. Propterea appellavit eum Aser.

14. Egressus autem Ruben tempore messis triticæ in agrum, reperit mandragoras, quas matri Liæ detulit. Dixitque Rachel : Da mihi partem de mandragoris filii tui.

15. Illa respondit : Parumne tibi videtur, quod præriperis maritum mihi, nisi etiam mandragoras filii mei tuleris? Ait Rachel : Dormiat tecum hac nocte pro mandragoris filii tui.

16. Redeuntique ad vesperam Jacob de agro, egressa est in occursum ejus Lia, et, Ad me, inquit, intrabis, quia mercede conduxisti te pro mandragoris filii mei. Dormivitque cum ea nocte illa.

17. Et exaudivit Deus preces ejus; conceptique et peperit filium quintum;

18. Et ait : Dedit Deus mercedem mihi, quia dedi ancillam meam viro meo; appellavitque nomen ejus Issachar.

19. Rursum Lia concipiens, peperit sextum filium,

20. Et ait : Dotavit me Deus dote bona; etiam hac vice mecum erit maritus meus, eo quod genuerim ei sex filios; et idcirco appellavit nomen ejus Zabulon.

21. Post, quem peperit filiam, nomine Dinam.

22. Recordatus quoque Dominus Rachelis, exaudivit eam, et aperuit vulvam ejus.

23. Quæ concepit et peperit filium,

car les femmes m'appelleront bienheureuse. C'est pourquoi elle le nomma Aser.

14. Or Ruben étant sorti à la campagne, lorsque l'on moissonnait le froment, trouva des mandragores, qu'il apporta à Lia sa mère, à laquelle Rachel dit : Donnez-moi des mandragores de votre fils.

15. Mais elle lui répondit : N'est-ce pas assez que vous m'ayez enlevé mon mari, sans vouloir encore avoir les mandragores de mon fils? Rachel ajouta : Je consens qu'il dorme avec vous cette nuit, pourvu que vous me donniez de ces mandragores de votre fils.

16. Lors donc que Jacob sur le soir revenait des champs, Lia alla au-devant de lui, et lui dit : Vous viendrez avec moi, parce que j'ai acheté cette grâce en échange des mandragores de mon fils. Ainsi Jacob dormit avec elle cette nuit-là.

17. Et Dieu exauça ses prières : elle conçut, et elle enfanta un cinquième fils

18. Dont elle dit : Dieu m'a récompensée, parce que j'ai donné ma servante à mon mari. Et elle lui donna le nom d'Issachar.

19. Lia conçut encore, et enfanta un sixième fils;

20. Et elle dit : Dieu m'a fait un excellent don; mon mari demeurera encore cette fois avec moi, parce que je lui ai donné six fils. Et elle le nomma Zabulon.

21. Elle eut ensuite une fille, qu'elle nomma Dina.

22. Le Seigneur se souvint aussi de Rachel; il l'exauça, et lui ôta sa stérilité.

23. Elle conçut, et elle enfanta un fils,

14-15. Un petit épisode sert de transition à la naissance du cinquième fils de Lia. — *Mandragoras* (hébr. *dud'im*). Petites pommes jaunes, à l'odeur forte et agréable, produites par l'*Atropa mandragora*, plante de la famille des Solanacées, et assez commune en Palestine. Elles mûrissent en même temps que le blé. Voy. l'*Atlas d'hist. nat. de la Bible*, pl. xx, fig. 2. Leur nom hébreu (« amatoria »), la demande pressée de Rachel, et les récits des anciens auteurs prouvent qu'on attribuait à ces fruits la vertu de faire cesser la stérilité: croyance qui persiste encore chez les Arabes. Voy. Gesenius, *Thesaurus Ling. hebr. et chald.*, p. 324. — *Illæ respondit*, avec aigreur. La suite du dialogue montre que Jacob avait complètement délaissé Lia.

16-18. Naissance d'Issachar. — *Mercede con-*

duci te (hébr. *sakar škarika*). Le prix qu'elle avait payé, c'étaient les mandragores de son fils. — *Dedit Deus mercedem mihi* (hébr. *škarî*). De ces deux pronomases vint le nom d'Issachar (hébr. *Ysaskar*).

19-20. Naissance de Zabulon. — *Mecum erit*. Hébr. *ysb'entî*; d'où *Zabulon* (hébr. *Z'bulân*), habitation.

21. Naissance de Dina. — *Dinam*. C'est le féminin de Dan, vers. 6. D'après XLVI, 7, Jacob eut plusieurs filles; mais Dina est seule mentionnée nommément, à cause de l'incident relaté au chap. xxxiv.

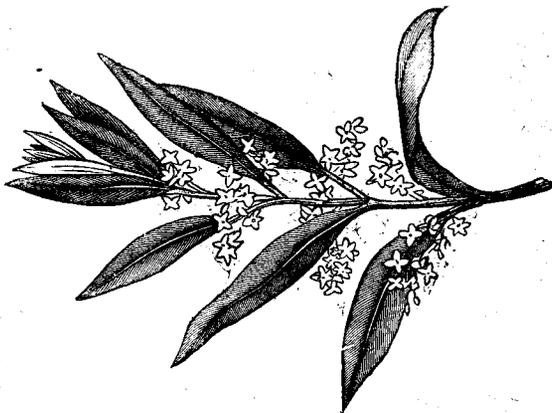
22-24. Naissance de Joseph. — *Recordatus... Dominus*. Dieu semblait avoir oublié Rachel. Cf. VIII, 4. — En devenant mère, Rachel prononce deux paroles, l'une de reconnaissance, l'autre de



Ciste et baumier de Galaad.
Gen. xxxvii, 25.



Mandragore.
Gen. xxx, 15.



Branche fleurie d'olivier.
Gen. viii, 9.

en disant : Le Seigneur m'a tirée de l'opprobre où j'ai été.

24. Et lui donnant le nom de Joseph, elle dit : Que le Seigneur me donne encore un second fils.

25. Joseph étant né, Jacob dit à son beau-père : Laissez-moi aller, afin que je retourne à mon pays, et au lieu de ma naissance.

26. Donnez-moi mes femmes et mes enfants pour lesquels je vous ai servi, afin que je m'en aille. Vous savez quel a été le service que je vous ai rendu.

27. Laban lui répondit : Que je trouve grâce devant vous. J'ai reconnu par expérience que Dieu m'a béni à cause de vous.

28. Jugez vous-même de la récompense que vous voulez que je vous donne.

29. Jacob lui répondit : Vous savez de quelle manière je vous ai servi, et comment votre bien s'est accru entre mes mains.

30. Vous aviez peu de chose avant que je fusse venu avec vous, et présentement vous voilà devenu riche ; Dieu vous a béni aussitôt que je suis entré en votre maison. Il est donc juste que je songe aussi maintenant à établir ma maison.

31. Laban lui dit : Que vous donnerai-je ? Je ne veux rien, dit Jacob ; mais si vous faites ce que je vais vous demander, je continuerai à mener vos troupeaux, et à les garder.

32. Visitez tous vos troupeaux et mettez à part toutes les brebis dont la laine est de diverses couleurs ; tout ce qui naîtra d'un noir mêlé de blanc, ou tacheté de couleurs différentes, soit dans les brebis ou dans les chèvres, sera ma récompense.

dicens : Abstulit Deus opprobrium meum.

24. Et vocavit nomen ejus Joseph ; dicens : Addat mihi Dominus filium alterum.

25. Nato autem Joseph, dixit Jacob socio suo : Dimitte me ut revertar in patriam, et ad terram meam.

26. Da mihi uxores, et liberos meos, pro quibus servivi tibi, ut abeam ; tu nosti servitutem qua servivi tibi.

27. Ait illi Laban : Inveniam gratiam in conspectu tuo ; experimento didici, quia benedixerit mihi Deus propter te.

28. Constitue mercedem tuam quam dem tibi.

29. At ille respondit : Tu nosti quomodo servierim tibi, et quanta in manibus meis fuerit possessio tua.

30. Modicum habuisti antequam venirem ad te ; et nunc dives effectus es, benedixitque tibi Dominus ad introitum meum. Justum est igitur ut aliquando provideam etiam donum meæ.

31. Dixitque Laban : Quid tibi dabo ? At ille ait : Nihil volo ; sed si feceris quod postulo, iterum pascam, et custodiam pecora tua.

32. Gyra omnes greges tuos, et separa cunctas oves varias, et sparso vellere ; et quodcumque furvum, et maculosum, variumque fuerit, tam in ovibus quam in capris, erit merces mea.

demande, avec un double jeu de mots pour légitimer le nom donné par elle à son fils. Première parole : *Abstulit* (hébr. : *asaf*)... *opprobrium*. L'humiliation de la stérilité, toujours si vivement ressentie en Orient. — Deuxième parole : *Addat* (*yósef*)... Ce souhait sera plus tard réalisé, xxxv, 16 et ss., mais au milieu de circonstances douloureuses. — *Joseph* (hébr. : *Yósef*) signifie donc tout à la fois : Celui qui enlève, et Celui qui ajoute.

5^e Convention entre Jacob et Laban. XXX, 25-36.

25-26. Demande préalable de Jacob. — *Nato*... *Joseph*. Les quatorze années de service gratuit, par lesquelles Jacob avait acheté de Lia et Rachel, ont maintenant pris fin. — *In patriam*... La terre de Chanaan. — *Tu nosti servitutem*... Il y a dans ces mots une amertume visible, et bien naturelle.

27-28. Réponse de Laban, polie et gracieuse, au moins à la surface. Il implore à son tour ; car plus que jamais il apprécie les qualités de son gendre, et il fera tout pour conserver un auxiliaire aussi utile. — *Constitue*... Comme antérieurement, xxxix, 15, mais d'une manière plus sérieuse, il prie Jacob de fixer lui-même ses conditions.

29-30. Réplique de Jacob, qui fait valoir franchement ses services, et qui expose la nécessité où il se trouve de songer désormais à l'avenir des siens.

31-32. La proposition de Jacob. — *Nihil volo*. C.-à-d. : rien en argent, pas de salaire fixe et périodique. Il veut être payé en nature, d'une façon beaucoup plus avantageuse, quoique modeste en apparence. — Voici la traduction du vers. 32 d'après l'hébreu ; elle rend la pensée beaucoup plus

33. Respondebitque mihi cras justitia mea, quando placiti tempus advenierit coram te; et omnia quæ non fuerint varia, et maculosa, et furva, tam in ovibus quam in capris, furti me argument.

34. Dixitque Laban : Gratium habeo quod petis.

35. Et separavit in die illa capras, et oves, et hircos, et arietes, varios atque maculosos; cunctum autem gregem unicolore, id est, albi et nigri velleris, tradidit in manu filiorum suorum.

36. Et posuit spatium itineris trium dierum inter se et generum, qui pascebat reliquos greges ejus.

37. Tollens ergo Jacob virgas populeas virides, et amygdalinas, et ex platanis, ex parte decorticavit eas; detractisque corticibus, in his, quæ spoliata fuerant, candor apparuit; illa vero quæ integra fuerant, viridia permanserunt; atque in hunc modum color effectus est varius.

38. Posuitque eas in canalibus, ubi effundebatur aqua, ut cum venissent greges ad bibendum, ante oculos haberent virgas, et in aspectu earum conciperent.

39. Factumque est ut in ipso calore coitus oves intuerentur virgas, et parent maculosa, et varia, et diverso colore respersa.

33. Et demain, quand le temps sera venu de faire cette séparation selon notre accord, mon innocence me rendra témoignage devant vous; et tout ce qui ne sera point tacheté de diverses couleurs ou de noir mêlé de blanc, soit dans les brebis ou dans les chèvres, me convaincra de larcin.

34. Laban lui répondit : Je trouve bon ce que vous me proposez.

35. Le même jour, Laban mit à part les chèvres, les brebis, les boucs et les béliers tachetés et de diverses couleurs. Il donna à ses enfants la garde de tout le troupeau qui n'était que d'une couleur, c'est-à-dire qui était ou tout blanc ou tout noir.

36. Et il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui et son gendre, qui conduisait ses autres troupeaux.

37. Jacob, prenant donc des branches vertes de peuplier, d'amandier, de platane, en ôta une partie de l'écorce; les endroits d'où l'écorce avait été ôtée parurent blancs, et les autres, qu'on avait laissés entiers, demeurèrent verts. Ainsi ces branches devinrent de diverses couleurs.

38. Il les mit ensuite dans les canaux, qu'on remplissait d'eau, afin que, lorsque les troupeaux y viendraient boire, ils eussent ces branches devant les yeux, et qu'ils conçussent en les regardant.

39. Ainsi il arriva que les brebis étant en chaleur, et ayant conçu à la vue des branches, eurent des agneaux tachetés et de diverses couleurs.

clair : « Je parcourrai aujourd'hui tout ton troupeau; mets à part, parmi les agneaux, toute bête tachetée (*naqôd*, piquetée de petites taches) et marquetée (*talû*, marquée de grosses taches), et toute bête noire, et, parmi les chèvres, tout ce qui est marqueté (*talû*) et tacheté (*naqôd*) : ce sera mon salaire. » La proposition de Jacob est basée sur ce fait bien connu : en Orient, les moutons sont blancs pour l'ordinaire, rarement noirs ou tachetés; les chèvres, au contraire, sont communément noires ou brunes, rarement blanches ou tachetées. Le patriarche semblait donc demander pour sa part une très minime portion du troupeau. — *Respondebit mihi cras...* Demain; car, d'après l'hébreu (vers. 32), il avait proposé le triage pour le jour même. Jacob demande en outre une sorte de revue de temps à autre, pour constater et régler la part de chacun. — *Et omnia quæ...* D'après l'hébr. : Tout ce qui ne sera pas tacheté et marqueté parmi les chèvres, et noir parmi les agneaux.

34-36. Laban accepte, sans hésiter ce marché, où il croit n'avoir qu'à gagner. — *Separavit...* D'après l'hébr. : « Ce même jour, il mit à part les

boucs rayés (*aqûd*) et marquetés, et toutes les chèvres tachetées et marquetées, toutes celles où il y avait du blanc, et tout ce qui était noir parmi les agneaux. » Ainsi, contrairement à ce que dit la Vulgate, les brebis blanches et les chèvres noires furent seules confiées à Jacob. — *Spatium trium dierum*. Pour empêcher tout croisement entre les différentes variétés de bétail, et pour diminuer ainsi les chances de Jacob.

6° Stratagèmes de Jacob pour s'enrichir. XXX, 37-43.

37-39. Première ruse. — 1° Vers. 37, le moyen purement matériel. *Virgas*, de jeunes pousses de trois espèces d'arbres au bois très blanc et à l'écorce sombre : le peuplier (hébr. : *libneh*; selon d'autres, le *Styrax officinalis*; voyez l'*Atlas d'histoire nat. de la Bible*, pl. xxiii, fig. 7), l'amandier, le platane (si commun en Mésopotamie). — *Ex parte decorticavit*, comme font les enfants, au printemps, pour se fabriquer des jonets. De là une bigarrure de blanc éclatant (*candor*) et d'écorce d'un vert sombre (*viridia*). — 2° L'emploi de ces baguettes, vers. 38. Jacob les disposait de telle sorte, que les brebis les

40. Jacob divisa son troupeau ; et ayant mis ces branches dans les canaux, devant les yeux des béliers, ce qui était tout noir était à Laban, et le reste à Jacob ; ainsi les troupeaux étaient séparés.

41. Lors donc que les brebis devaient concevoir au printemps, Jacob mettait les branches dans les canaux, devant les yeux des béliers et des brebis, afin qu'elles conçussent en les regardant.

42. Mais lorsqu'elles devaient concevoir en automne, il ne les mettait point devant elles. Ainsi ce qui était *conçu* en automne fut pour Laban, et ce qui était *conçu* au printemps fut pour Jacob.

43. Il devint de cette sorte extrêmement riche ; et il eut de grands troupeaux, des serviteurs et des servants, des chameaux et des ânes.

40. Divisitque gregem Jacob, et posuit virgas in canalibus ante oculos arietum ; erant autem alba et nigra quæque, Laban ; cetera vero, Jacob, separatis inter se gregibus.

41. Igitur quando primo tempore ascendebantur oves, ponebat Jacob virgas in canalibus aquarum ante oculos arietum et ovium, ut in earum contemplatione conciperent ;

42. Quando vero serotina admissura erat, et conceptus extremus, non ponebat eas. Factaque sunt ea quæ erant serotina, Laban, et quæ primi temporis, Jacob.

43. Ditatusque est homo ultra modum, et habuit greges multos, ancillas et servos, camelos et asinos.

CHAPITRE XXXI

1. Après cela, Jacob entendit les enfants de Laban qui s'entredisaient : Jacob a enlevé tout ce qui était à notre père, et il est devenu puissant en s'enrichissant de son bien.

2. Il remarqua aussi que Laban ne le regardait pas du même œil qu'auparavant ;

3. Et de plus, le Seigneur même lui dit : Retournez au pays de vos pères et vers votre famille, et je serai avec vous.

4. Il envoya donc chercher Rachel et Lia, et les fit venir dans le champ où il faisait paître ses troupeaux ;

1. Postquam autem audivit verba filiorum Laban dicentium : Tulit Jacob omnia quæ fuerunt patris nostri, et de illius facultate ditatus, factus est inclutus ;

2. Animadvertit quoque faciem Laban, quod non esset erga se sicut heri et nudius tertius,

3. Maxime dicente sibi Domino : Revertere in terram patrum tuorum, et ad generationem tuam, eroque tecum ;

4. Misit, et vocavit Rachel et Liam in agrum, ubi pascibat greges ;

oussent sous les yeux au moment de la fécondation. — 3^e Le résultat produit, vers. 39 : *Parent maculosa...* (hébr. : rayés, tachetés, marqués). Ce fait d'histoire naturelle est très connu des éleveurs ; on l'a surtout expérimenté chez les brebis. Voy. Bochart, *Hierozoicon*, I, 618 et ss.

40. Autre ruse de Jacob. Il séparait promptement sa propre part de celle de Laban, toujours d'après le même principe. Quand elles concevaient, ses brebis ou ses chèvres à lui n'avaient jamais auprès d'elles que des animaux bigarrés. L'hébreu dit cela plus nettement que la Vulgate.

41-42. Troisième ruse. Jacob ne vise pas seulement à la quantité, il veut aussi la qualité ; de plus, il se garde bien de tout prendre, car les soupçons de Laban eussent été excités trop promptement. — *Quando primo tempore...* Hébr. : Toutes les fois que les brebis vigoureuses entraient en chaleur, c.-à-d. en automne. — *Quando serotina.* Hébr. : Quand les brebis étaient chétives, c.-à-d. au printemps. En Orient, les brebis

ont d'ordinaire deux portées : l'une au printemps (résultat de la conception d'automne), l'autre en automne ; or les anciens avaient remarqué que la première de ces portées donne des animaux plus vigoureux et plus sains que la seconde. Il faut corriger la Vulgate en ce sens.

43. *Ditatusque.* Résultat final. — Sur la moralité de ces procédés de Jacob, voy. xxxi, 7-16.

§ II. — Jacob quitte la Mésopotamie. XXXI, 1-55.

1^o Projet de départ, vers. 1-16.

CHAP. XXXI. — 1-3. Motifs qui déterminèrent la résolution de Jacob. 1^o *Audivit verba filiorum Laban...* (*tulit omnia...*) : c'est le langage passionné, exagéré de l'envie. 2^o *Animadvertit... faciem Laban* : trait pittoresque. 3^o Le motif prépondérant (*maxime*) fut une révélation divine très expresse.

4. *Misit...* Dans ces circonstances délicates, Jacob tient un conseil de famille avec Rachel et Lia (l'épouse la plus aimée est nommée la pre-

5. Dixitque eis : Video faciem patris vestri, quod non sit erga me sicut heri et nudistertius; Deus autem patris mei fuit mecum;

6. Et ipsæ nostis quod totis viribus meis servierim patri vestro.

7. Sed et pater vester circumvenit me, et mutavit mercedem meam decem vicibus; et tamen non dimisit eum Deus ut noceret mihi.

8. Si quando dixit : Variæ erunt mercedes tuæ, pariebant omnes oves varios fetus; quando vero e contrario ait : Alba quæque accipies pro mercede, omnes greges alba pepererunt.

9. Tulitque Deus substantiam patris vestri, et dedit mihi.

10. Postquam enim conceptus ovium tempus advenerat, levavi oculos meos, et vidi in somnis ascendentes mares super feminas, varios et maculosos, et diversorum colorum.

11. Dixitque angelus Dei ad me in somnis : Jacob? Et ego respondi : Adsum.

12. Qui ait : Leva oculos tuos, et vide universos masculos ascendentes super feminas, varios, maculosos, atque respersos. Vidi enim omnia quæ fecit tibi Laban.

13. Ego sum Deus Bethel, ubi unxisti lapidem, et votum vovisti mihi. Nunc ergo surge, et egredere de terra hac, revertens in terram nativitatis tuæ.

14. Responderuntque Rachel et Lia : Numquid habemus residui quidquam in facultatibus et hereditate domus patris nostri?

15. Nonne quasi alienas reputavit nos, et vendidit, comeditque pretium nostrum?

16. Sed Deus tulit opes patris nostri,

5. Et il leur dit : Je vois que votre père ne me regarde plus du même oeil qu'autrefois; cependant le Dieu de mon père a été avec moi.

6. Et vous savez vous-mêmes que j'ai servi votre père de toutes mes forces.

7. Il a même usé envers moi de tromperie, en changeant dix fois ce que je devais avoir pour récompense, quoique Dieu ne lui ait pas permis de me faire tort.

8. Lorsqu'il a dit : Les agneaux tachetés seront ton salaire, toutes les brebis ont eu des agneaux tachetés. Et lorsqu'il a dit, au contraire : Tout ce qui sera blanc sera ton salaire, tout ce qui est né des troupeaux a été blanc.

9. Ainsi Dieu a ôté le bien de votre père pour me le donner.

10. Car le temps où les brebis devaient concevoir étant venu, j'ai levé les yeux et j'ai vu en songe que les mâles qui couvraient les femelles étaient marquetés et tachetés de diverses couleurs.

11. Et l'ange de Dieu m'a dit en songe : Jacob. Me voici, ai-je répondu.

12. Et il a ajouté : Levez vos yeux, et voyez que tous les mâles qui couvrent les femelles sont marquetés, tachetés et de couleurs différentes. Car j'ai vu tout ce que Laban vous a fait.

13. Je suis le Dieu de Béthel, où vous avez oint la pierre et où vous m'avez fait un vœu. Sortez donc promptement de cette terre, et retournez au pays de votre naissance.

14. Rachel et Lia lui répondirent : Nous reste-t-il quelque chose du bien et de la part que nous devons avoir dans la maison de notre père?

15. Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères? Ne nous a-t-il point vendues, et n'a-t-il pas mangé ce qui nous était dû?

16. Mais Dieu a pris les richesses de

mètre). — *In agrum*, pour être plus sûr du secret. Le petit discours de Jacob, 5-13, est tout à fait habile. C'est un contraste perpétuel entre la conduite inique, égoïste de Laban, et la conduite si bienveillante du Seigneur.

5-6. Exorde qui va droit au fait, et qui contient le thème du discours.

7-9. Exemples frappants de l'injustice de Laban et de la protection divine. — *Decem vicibus* : nombre rond pour dire « souvent ». Cf. Num. XIV, 12; Job, XIX, 8. Jacob laisse dans l'ombre ses propres artifices; il montre du moins, vers. 9, qu'ils étaient approuvés de Dieu.

10-12. Autre excuse indirecte encore plus forte.

13. Jacob termine, comme précédemment le narrateur (vers. 3), par l'ordre formel de départ qu'il avait reçu du ciel même. — *Deus Bethel* : nom significatif. Cf. xxviii, 18 et ss.

14-16. Réponse de Rachel et de Lia. A leur tour, elles se plaignent amèrement de leur père (14-15; remarquez les détails *quasi alienas... vendidit, et comedit pretium*), et elles admirent la bonté de Dieu. Elles concluent sans hésiter : *unde omnia...*

notre père, et nous les a données et à nos enfants ; c'est pourquoi faites tout ce que Dieu vous a commandé.

17. Jacob fit donc monter aussitôt ses femmes et ses enfants sur des chameaux.

18. Et emmenant avec lui tout ce qu'il avait, ses troupeaux et tout ce qu'il avait acquis en Mésopotamie, il se mit en chemin pour aller auprès de son père, au pays de Chanaan.

19. Or Laban étant allé en ce temps-là faire tondre ses brebis, Rachel déroba les idoles de son père.

20. Et Jacob ne voulut point découvrir son projet de fuite à son beau-père.

21. Lors donc qu'il s'en fut allé avec tout ce qui était à lui, comme il avait déjà passé le fleuve et qu'il marchait vers la montagne de Galaad,

22. Laban fut averti, le troisième jour, que Jacob s'enfuyait.

23. Et aussitôt, ayant pris avec lui ses frères, il le poursuivit durant sept jours et le joignit à la montagne de Galaad.

24. Mais Dieu lui apparut en songe et lui dit : Prenez garde de ne rien dire d'offensant à Jacob.

25. Jacob avait déjà tendu sa tente sur la montagne de Galaad, et Laban, l'y ayant rejoint avec ses frères, y tendit aussi la sienne.

26. Et il dit à Jacob : Pourquoi avez-vous agi de la sorte, en m'enlevant ainsi mes filles sans m'en rien dire, comme si c'étaient des prisonnières de guerre ?

27. Pourquoi avez-vous pris le dessein de vous enfuir sans que je le susse, et ne

et eas tradidit nobis, ac filiis nostris ; unde omnia quæ precepit tibi Deus, fac.

17. Surrexit itaque Jacob, et impositis liberis ac conjugibus suis super camelos, abiit.

18. Tulitque omnem substantiam suam, et greges, et quidquid in Mesopotamia acquiserat, pergens ad Isaac patrem suum in terram Chanaan.

19. Eo tempore ierat Laban ad tendendas oves, et Rachel furata est idola patris sui.

20. Noluitque Jacob confiteri socero suo quod fugeret.

21. Cumque abilisset tam ipse quam omnia que juris sui erant, et amne transmissio pergeret contra montem Galaad,

22. Nuntiatum est Laban die tertio quod fugeret Jacob.

23. Qui, assumptis fratribus suis, persecutus est eum diebus septem ; et comprehendit eum in monte Galaad.

24. Viditque in somnis dicentem sibi Deum : Cave ne quidquam aspere loquaris contra Jacob.

25. Jamque Jacob extenderat in monte tabernaculum ; cumque ille consecutus fuisset eum cum fratribus suis, in eadem monte Galaad fixit tentorium.

26. Et dixit ad Jacob : Quare ita egisti, ut clam me abigeres filias meas quasi captivas gladio ?

27. Cur ignorante me fugere voluisti, nec indicare mihi, ut prosequerer te cum

2^e Le départ, vers. 17-18.

17-18. La résolution ainsi arrêtée est exécutée sans retard. Jacob emmène tout avec lui : sa famille, 17, et ses biens, 18. — *Super camelos*. Ainsi qu'on le fait encore dans l'Orient moderne, quand une famille ou une tribu émigre. Voy. *l'Atlas archéol. de la Bible*, pl. LXXVII, fig. 4.

3^e Laban à la poursuite de Jacob, vers. 19-24.

19-20. Détails rétrospectifs sur le départ de Jacob. — *Ad tendendas oves*. Opération qui devait durer un certain temps ; de plus, d'après xxx, 36, les troupeaux de Laban étaient très éloignés de ceux de son genre. — *Idola patris*. Hébr. : Les *frastm* de son père. C'étaient des idoles à forme humaine, auxquelles on ne paraît pas avoir rendu un culte proprement dit, mais qu'on utilisait pour la magie et la divination. Cf. Jud. xviii, 29 ; Ez. xxi, 21 ; Zach. x, 2. Les *frastm* avaient toutes les tailles, depuis celle d'un homme (I Reg. xix, 13) jusqu'à celle de simples statuettes ; d'après le vers. 34, les idoles de Laban étaient de petite dimension. Voyez

l'Atlas archéol. de la Bible, pl. cxiv, fig. 6. — *Noluitque... confiteri*. La Vulgate a traduit librement. En hébreu : Jacob vola le cœur de Laban l'Araméen, en ne lui annonçant pas qu'il fuyait d'auprès de lui. C'est le *ἀλέπτειν νόον* des Grecs.

21-24. Laban est enfin averti, et se met à la poursuite des fugitifs. — *Amne* désigne ici l'Euphrate. La « montagne de Galaad » porte ce nom par anticipation (voy. les vers. 46-47). Elle représente en ce passage le plateau élevé qui domine la rive gauche du Jourdain, au nord du Jaboc. — *Cave...* Dieu prend encore la défense de son serviteur.

4^e Alliance conclue entre Jacob et Laban, vers. 25-55.

25. Les deux campements, à quelque distance l'un de l'autre.

26-30. Les plaintes de Laban contenues dans ces versets présentent un singulier mélange d'hy-poocrisie et de l'affection paternelle la plus sincère. — *Quasi captivas gladio*. Expression très heureuse ; on enlève violemment les prisonniers

gaudio, et canticis, et tympanis, et citharis?

28. Non es passus ut oscularer filios meos et filias : stulte operatus es ; et nunc quidem

29. Valet manus mea reddere tibi malum ; sed Deus patris vestri heri dixit mihi : Cave ne loquaris contra Jacob quidquam durius.

30. Esto ; ad tuos ire cupiebas, et desiderio erat tibi domus patris tui ; cur furatus es deos meos ?

31. Respondit Jacob : Quod inscio te profectus sum, timui ne violenter auferres filias tuas.

32. Quod autem furti me arguis, apud quemcumque inveneris deos tuos, necetur coram fratribus nostris. Scrutare quidquid tuorum apud me inveneris, et aufer. Hæc dicens, ignorabat quod Rachel furata esset idola.

33. Ingressus itaque Laban tabernaculum Jacob et Liæ, et utriusque famulæ, non invenit. Cumque intrasset tentorium Rachelis,

34. Illa festinans abscondit idola subter stramenta cameli, et sedit desuper, scrutantique omne tentorium, et nihil invenienti,

35. Ait : Ne irascatur dominus meus, quod coram te assurgere nequeo, quia juxta consuetudinem feminarum nunc accidit mihi ; sic delusa sollicitudo quærentis est.

36. Tumensque Jacob, cum jurgio ait :

m'avez-vous point averti ? Je vous aurais reconduit avec des chants de joie, au son des tambourins et des harpes ?

28. Vous ne m'avez pas même permis de donner à mes filles et à mes fils le dernier baiser. Vous n'avez pas agi sagement. Et maintenant

29. Je pourrais bien vous rendre le mal pour le mal ; mais le Dieu de votre père me dit hier : Prenez bien garde de ne rien dire d'offensant à Jacob.

30. Vous aviez peut-être envie de retourner vers vos proches, et vous souhaitiez de revoir la maison de votre père ; mais pourquoi m'avez-vous dérobé mes idoles ?

31. Jacob lui répondit : Ce qui m'a fait partir sans vous en avoir averti, c'est que j'ai eu peur que vous ne me voulussiez ravir vos filles par violence.

32. Mais pour le larcin dont vous m'accusez, je consens que quiconque sera trouvé avoir pris vos idoles soit puni de mort en présence de nos frères. Cherchez partout, et emportez tout ce que vous trouverez à vous ici. En disant cela, il ne savait pas que Rachel avait dérobé ses idoles.

33. Laban étant donc entré dans la tente de Jacob, de Lia et des deux servantes, ne trouva point ce qu'il cherchait. Il entra ensuite dans la tente de Rachel ;

34. Mais elle, ayant caché promptement les idoles sous la litière d'un chameau, s'assit dessus ; et lorsqu'il cherchait partout dans la tente sans y rien trouver,

35. Elle lui dit : Que mon seigneur ne se fâche pas si je ne puis me lever maintenant devant lui, parce que le mal qui est ordinaire aux femmes vient de me prendre. Ainsi Rachel rendit inutile cette recherche qu'il faisait avec tant de soin.

36. Alors Jacob, tout ému, fit ce re-

de guerre.— *Cum... canticis, et tympanis...* Coutume qui subsiste encore en Orient. — *Valet manus mea.* Laban prend tout à coup un ton menaçant ; mais il est aussitôt obligé d'avouer qu'un plus fort que lui le retient. — *Cur furatus es...?* Dernier reproche, qui n'est pas le moins grave.

31-32. Courte apologie de Jacob. Il justifie d'abord son départ précipité : *timui ne violenter...*, crainte parfaitement légitime. Il proteste ensuite contre l'accusation de vol, et autorise une enquête immédiate. — *Hæc dicens, ignorabat...* Remarque dramatique du narrateur. Jacob

aurait-il dit : *Necetur*, s'il eût connu l'acte de Rachel ?

33-35. L'enquête de Laban. Le récit est plein de vie et de vérité. — *Subter stramenta.* L'expression hébraïque désigne les grands palanquins, munis de coussins et de rideaux, qui servaient à porter les femmes et les enfants. V. l'*Atl. archéol. de la Bible*, pl. LXXVIII, fig. 1, 3. — *Assurgere nequeo* : ce qu'une fille aurait dû faire devant son père. — *Quia juxta...* Cf. Lev. xv, 19 et ss.

36-42. Reproches très vifs de Jacob. — *Tumens* ; il laisse maintenant un libre cours à sa

proche à Laban : Quelle faute avais-je commise, et en quoi vous avais-je offensé, pour vous obliger de courir après moi avec tant de chaleur,

37. Et de fouiller tout ce qui est à moi ? Qu'avez-vous trouvé ici de toutes les choses qui étaient dans votre maison ? Faites-le voir devant mes frères et devant les vôtres, et qu'ils soient juges entre vous et moi.

38. Est-ce donc pour cela que j'ai passé vingt années avec vous ? Vos brebis et vos chèvres n'ont point été stériles ; je n'ai point mangé les moutons de votre troupeau ;

39. Je ne vous ai rien montré de ce qui avait été pris par les bêtes : je prenais sur moi tout ce qui avait été perdu et vous en tenais compte, et vous exigez de moi tout ce qui avait été dérobé ;

40. J'étais brûlé par la chaleur pendant le jour et par le froid pendant la nuit, et le sommeil fuyait de mes yeux.

41. Je vous ai servi ainsi dans votre maison vingt ans durant, quatorze pour vos filles et six pour vos troupeaux. Vous avez aussi changé dix fois ce que je devais avoir pour récompense.

42. Si le Dieu de mon père Abraham, et le Dieu que craint Isaac, ne m'eût assisté, vous m'auriez peut-être renvoyé tout nu de chez vous. Mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains, et il vous a arrêté cette nuit par ses menaces.

43. Laban lui répondit : Mes filles et mes petits-fils, vos troupeaux et tout ce que vous voyez est à moi. Que puis-je faire à mes filles et à mes petits-fils ?

44. Venez donc, et faisons une alliance qui serve de témoignage entre vous et moi.

45. Alors Jacob prit une pierre, et, en ayant dressé un monument,

Quam ob culpam meam, et ob quod peccatum meum sic exarsisti post me,

37. Et scrutatus es omnem suppellectilem meam? Quid invenisti de cuncta substantia domus tuæ? Pone hic coram fratribus meis et fratribus tuis, et iudicent inter me et te.

38. Idcirco viginti annis fui tecum? Oves tuæ et capræ steriles non fuerunt, arietes gregis tui non comedi;

39. Nec captum a bestia ostendi tibi, ego damnum omne reddebam; quidquid furto peribat, a me exigebas.

40. Die noctuque æstu urebar, et gelu, fugiebatque somnus ab oculis meis.

41. Sicque per viginti annos in domo tua servivi tibi, quatuordecim pro filiabus, et sex pro gregibus tuis; immutasti quoque mercedem meam decem vicibus.

42. Nisi Deus patris mei Abraham, et timor Isaac, affuisset mihi, forsitan modo nudum me dimisisses; afflictionem meam et laborem manuum mearum respexit Deus, et arguit te heri.

43. Respondit ei Laban : Filiae meæ et filii, et greges tui, et omnia quæ cernis, mea sunt; quid possum facere filiis et nepotibus meis?

44. Veni ergo, et ineamus fœdus ut sit testimonium inter me et te.

45. Tulit itaque Jacob lapidem, et erexit illum in titulum.

colère, après l'avoir contenue précédemment. Les hébraïques ont remarqué que son langage est plein de distinction. — *Quam ob culpam...* Il se plaint d'abord, 36^o-37, de cette odieuse perquisition de Laban, qu'il avait seulement tolérée pour faire constater son innocence. — *Idcirco viginti...* Il se plaint aussi, 38-41, de la dureté de son beau-père pendant les longues années qu'ils avaient passées ensemble. — Notez surtout les détails des vers. 39 et 40. 1^o *Ego damnum omne...* Jacob était responsable de toutes les pertes, même en cas de force majeure. 2^o *Æstu... et gelu.* Dans les régions orientales, à la brûlante chaleur du jour succède sans transition une fra-

cheur très intense durant la nuit : ce brusque changement est aussi pernicieux que pénible. — *Nisi Deus...* Pensée de foi pour achever ce discours. — *Timor Isaac* est une métonymie pour « l'objet de la crainte d'Isaac » (cf. Is. viii, 13); cette locution équivaut donc à « Dieu d'Isaac ».

43-44. Laban, radouci par ces justes reproches, propose une alliance pacifique. Les paroles du vers. 43 ne manquent pas de délicatesse. *Omnia... mea sunt*; par conséquent : Ne crains rien, puisque te faire du mal serait en faire à ma propre chair.

45-47. Érection d'un monument en signe d'alliance. — *Titulum.* Hébr. : *mašēbah*, une stèle ou

46. Dixitque fratribus suis : Afferte lapides. Qui congregantes fecerunt tumulum, comederuntque super eum.

47. Quem vocavit Laban Tumulum testis; et Jacob, Acervum testimonii, uterque juxta proprietatem linguæ suæ.

48. Dixitque Laban : Tumulus iste erit testis inter me et te hodie, et idcirco appellatum est nomen ejus Galaad, id est, Tumulus testis.

49. Intueatur et judicet Dominus inter nos quando recesserimus a nobis.

50. Si affixeris filias meas, et si introduxeris alias uxores super eas; nullus sermonis nostri testis est absque Deo, qui præsens respicit.

51. Dixitque rursus ad Jacob : Eh tumulus hic, et lapis quem erexi inter me et te,

52. Testis erit; tumulus, inquam, iste et lapis sint in testimonium, si aut ego transiero illum pergens ad te, aut tu præterieris, malum mihi cogitans.

53. Deus Abraham, et Deus Nachor, judicet inter nos, Deus patris eorum. Juravit ergo Jacob per timorem patris sui Isaac;

54. Immolâtisque victimis in monte, vocavit fratres suos ut ederent panem. Qui, cum comedissent, manserunt ibi.

55. Laban vero, de nocte consurgens, osculatus est filios et filias suas, et benedixit illis; reversusque est in locum suum.

46 Il dit à ses frères : Apportez des pierres; et en ayant ramassé plusieurs ensemble, ils en firent un lieu élevé et mangèrent dessus.

47. Laban le nomma le Monceau du témoin, et Jacob le Monceau du témoignage, chacun selon la propriété de sa langue.

48. Et Laban dit; Ce monument sera témoin aujourd'hui entre vous et moi; c'est pourquoi il a été nommé Galaad, c'est-à-dire le Monceau du témoin.

49. Que le Seigneur nous regarde et nous juge, lorsque nous nous serons retirés l'un de l'autre.

50. Si vous maltraitez mes filles, et si vous prenez encore d'autres femmes qu'elles, nul n'est témoin de nos paroles que Dieu, qui est présent et qui nous regarde.

51. Il dit encore à Jacob : Ce monument, et cette pierre que j'ai dressée entre vous et moi

52. Nous serviront de témoin; ce monument, dis-je, et cette pierre porteront témoignage si je passe au delà pour aller à vous, ou si vous passez vous-même dans le dessein de me venir faire quelque mal.

53. Que le Dieu d'Abraham, le Dieu de Nachor et le Dieu de leur père soit notre juge. Jacob jura donc par le Dieu que craignait Isaac;

54. Et après avoir immolé des victimes sur la montagne, il invita ses parents pour manger ensemble; et, ayant mangé, ils demeurèrent là pour y passer la nuit.

55. Mais Laban, se levant avant qu'il fût jour, embrassa ses fils et ses filles, les bénit et s'en retourna chez lui.

pierre droite. Cf. xxviii, 19 et la note. — *Comederunt super eum*: pour rendre le symbole encore plus significatif par cette marque d'union et de sympathie. — Chacun des contractants imposa un nom au monument, *juxta proprietatem linguæ suæ* (explication ajoutée par le traducteur latin). *Tumulum testis*, ou *Fgar sahaduṭah*: c'est de l'araméen, la langue parlée en Mésopotamie. *Acervum testimonii*, ou *Gai'ed*: c'est la même locution en langue hébraïque, l'idiotisme chanaanéen, qu'Abraham et les siens avaient adopté au temps de leur installation dans ce pays. Cf. x, 1.

48-53*. Les stipulations de Laban. — *Testis inter me et te*. Laban explique et commente ce

nom qu'ils avaient donné de concert à la stèle. Elle sera, ou plutôt, au-dessus d'elle Dieu sera témoin de deux choses: 1° que Rachel et Lia auront en Jacob un époux bon et fidèle (vers. 50); 2° que le gendre et le beau-père ne franchiront jamais ce monument pour aller s'attaquer l'un l'autre (51-52). — *Deus Abraham, et Deus Nachor*: association remarquable.

53*-55. Conclusion de l'épisode. Jacob scelle le contrat par un serment (*Juravit ergo...*) et par un sacrifice (c'est en ce sens du moins que de nombreux interprètes expliquent les mots *immolatis victimis*); puis, le lendemain matin, on se sépara d'une manière toute pacifique.

CHAPITRE XXXII

1. Jacob, continuant son chemin, rencontra des anges de Dieu.

2. Et, les ayant vus, il dit : Voici le camp de Dieu, et il appela ce lieu-là Mahanaïm, c'est-à-dire le camp.

3. Il envoya en même temps des gens devant lui pour donner avis de sa venue à son frère Ésaü, en la terre de Séir, au pays d'Édom ;

4. Et il leur donna cet ordre. Voici la manière dont vous parlerez à Ésaü : Mon seigneur, Jacob, votre frère, vous envoie dire ceci : J'ai demeuré comme étranger chez Laban, et j'y ai été jusqu'à ce jour.

5. J'ai des bœufs, des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes ; et j'envoie maintenant vers mon seigneur, afin que je trouve grâce devant lui.

6. Ceux que Jacob avait envoyés revinrent lui dire : Nous sommes allés vers votre frère Ésaü, et le voici qui vient lui-même en grande hâte au-devant de vous avec quatre cents hommes.

7. *A ces mots*, Jacob eut une grande peur ; et dans la frayeur dont il fut saisi, il divisa en deux troupes tous ceux qui étaient avec lui, et aussi les troupeaux, les brebis, les bœufs et les chameaux,

8. En disant : Si Ésaü vient attaquer une des troupes, l'autre qui restera sera sauvée.

9. Jacob dit ensuite : Dieu d'Abraham mon père, Dieu de mon père Isaac,

1. Jacob quoque abiit itinere quo coeperat, fueruntque ei obviam angeli Dei.

2. Quos cum vidisset, ait : Castra Dei sunt hæc ; et appellavit nomen loci illius Mahanaim, id est, Castra.

3. Misit autem et nuntios ante se ad Esau fratrem suum in terram Seir, in regionem Edom ;

4. Præcepitque eis, dicens : Sic loquimini domino meo Esau : Hæc dicit frater tuus Jacob : Apud Laban peregrinatus sum, et fui usque in præsentem diem.

5. Habeo boves, et asinos, et oves, et servos, et ancillas ; mittoque nunc legationem ad dominum meum, ut inveniam gratiam in conspectu tuo.

6. Reversique sunt nuntii ad Jacob, dicentes : Venimus ad Esau fratrem tuum, et ecce properat tibi in occursum cum quadringentis viris.

7. Timuit Jacob valde, et perterritus divisit populum qui secum erat, greges quoque et oves et boves et camelos, in duas turmas,

8. Dicens : Si venerit Esau ad unam turmam, et percusserit eam, alia turma, quæ reliqua est, salvabitur.

9. Dixitque Jacob : Deus patris mei Abraham, et Deus patris mei Isaac, Do-

§ III. — *Jacob à Mahanaïm*. XXXII, 1-32.

1° Mesures de Jacob en vue de se concilier Esau, vers. 1-21.

CHAP. XXXII. — 1-2. Apparition des anges. — *Jacob... abitt*. Délivré d'une vive inquiétude, il est aussitôt saisi par un autre sujet d'angoisse ; Esau sera peut-être un adversaire plus dangereux que Laban. Mais Jacob reçoit un nouvel encouragement divin. Les anges lui apparaissent au moment de son retour, comme à celui de son départ, xxviii, 12. — *Castra* (hébr. : *maḥaneh*) *Dei*... De là le nom de *Mahanaim*, au duel ; c.-à-d. les deux camps (deux troupes d'anges ; ou bien, le camp des anges et celui de Jacob). Cette localité, située au N. et non loin du confluent du Jaboc, devint plus tard une ville importante. Cf. Jos. xxi, 36 ; II Reg. xvii, 24.

3-5. Ambassade de Jacob à Esau. — *In terram Seir* : la future Idumée (*regionem Edom*), ajoute

l'historien par anticipation. Esau y faisait alors une expédition guerrière. Séir était un prince horréen, qui occupa le territoire édomite avant Esau. Cf. xxxvi, 20-28. — *Sic loquimini*. Dans ce message court et modeste, après avoir donné un résumé de sa vie depuis son départ de Chanaan (4^b), Jacob expose sa situation présente (5^a : *habeo boves...*, trait habile ; il peut se suffire, et il n'appauvrira point son frère), et indique finalement le but de l'ambassade (5^b).

6-8. Effroi et précautions préliminaires de Jacob, à la nouvelle *ecce properat*... — *Les quadringenti viri* étaient évidemment armés, et formaient une portion de la troupe avec laquelle Esau avait envahi le pays de Séir. — *In duas turmas, dicens*... Sage calcul, pour sauver au moins la moitié de sa famille et de ses biens.

9-12. Admirable prière, où la fol de Jacob éclate dans toute sa beauté. C'est une perpétuelle « *captatio benevolentia* ». — *In baculo meo* (vers. 10),

mine qui dixisti mihi : Revertere in terram tuam, et in locum nativitatis tuæ, et benefaciam tibi,

10. Minor sum cunctis miserationibus tuis, et veritate tua quam explevisti servo tuo. In baculo meo transivi Jordanem istum, et nunc cum duabus turmis regredior.

11. Erue me de manu fratris mei Esau, quia valde eum timeo; ne forte veniens percutiat matrem cum filiis.

12. Tu locutus es quod benefaceres mihi, et dilatares semen meum sicut arenam maris, quæ præ multitudine numerari non potest.

13. Cumque dormisset ibi nocte illa, separavit de his quæ habebat, munera Esau fratri suo :

14. Capras ducentas, hircos viginti, oves ducentas, et arietes viginti;

15. Camelos fetas cum pullis suis triginta, vaccas quadraginta, et tauros viginti, asinas viginti, et pullos earum decem.

16. Et misit per manus servorum suorum singulos seorsum greges, dixitque pueris suis : Antecedite me, et sit spatium inter gregem et gregem.

17. Et præcepit priori, dicens : Si obvium habueris fratrem meum Esau, et interrogaverit te, Cujus es? aut, Quo vadis? aut, Cujus sunt ista quæ sequeris?

18. Respondebis : Servi tui Jacob, munera misit domino meo Esau; ipse quoque post nos venit.

19. Similiter dedit mandata secundo, et tertio, et cunctis qui sequebantur greges, dicens : Iisdem verbis loquimini ad Esau, cum inveneritis eum.

20. Et addetis : Ipse quoque servus tuus Jacob iter nostrum insequitur; dixit enim : Placabo illum muneribus quæ

Seigneur qui m'avez dit : Retournez en votre pays et au lieu de votre naissance, et je vous comblerai de bienfaits ;

10. Je suis indigne de toutes vos miséricordes, et de la vérité que vous avez gardée envers votre serviteur. J'ai passé ce fleuve du Jourdain n'ayant qu'un bâton, et je retourne maintenant avec ces deux troupes.

11. Délivrez-moi, je vous prie, de la main de mon frère Esau, parce que je le crains extrêmement, de peur qu'à son arrivée il ne frappe la mère avec les enfants.

12. Vous m'avez promis de me combler de biens et de multiplier ma race comme le sable de la mer, dont la multitude est innombrable.

13. Jacob ayant passé la nuit en ce même lieu, il sépara de tout ce qui était à lui ce qu'il avait destiné pour en faire présent à Esau, son frère :

14. Deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis et vingt béliers ;

15. Trente femelles de chameaux avec leurs petits, quarante vaches, vingt taureaux, vingt ânesses et dix ânon.

16. Il envoya séparément chacun de ces troupeaux, qu'il fit conduire par ses serviteurs, et il dit à ses hommes : Marchez toujours devant, et qu'il y ait de l'espace entre un troupeau et l'autre.

17. Il dit à celui qui marchait le premier : Si vous rencontrez Esau, mon frère, et qu'il vous demande : A qui êtes-vous? ou bien : Où allez-vous? ou : A qui sont ces bêtes que vous menez?

18. Vous lui répondrez : Elles sont à Jacob, votre serviteur, qui les envoie pour présent à mon seigneur Esau, et il vient lui-même après nous.

19. Il donna aussi le même ordre au second, au troisième, et à tous ceux qui conduisaient les troupeaux, en leur disant : Lorsque vous rencontrerez Esau, vous lui direz la même chose.

20. Et vous ajouterez : Jacob, votre serviteur, vient aussi lui-même après nous. Car Jacob disait : Je l'apaiserai

... et nunc... est un sommaire pittoresque des bienfaits divins. Le vers. 11 contient la demande proprement dite, exposée en termes naïfs (*valde timeo*) et expressifs (*percutiat matrem cum filiis*, pour désigner un massacre barbare, universel).

13-15. Énumération des présents destinés à Esau. Leur ensemble formait un très riche ca-

deau. Les animaux sont cités en gradation ascendante, d'après leur utilité et leur valeur en Orient.

16-21. *Singulos seorsum greges*. Autre mesure pleine d'habileté, pour produire une impression favorable sur Esau, comme il est dit en toutes lettres au vers. 20 : *Placabo illum...* (hébr. : Je couvrirai sa face de présents),

par les présents qui vont devant moi ; et ensuite, quand je le verrai, peut-être me regardera-t-il favorablement.

21. Les présents marchèrent donc devant Jacob, et pour lui il demeura *pendant* cette nuit dans son camp.

22. Et s'étant levé de fort bonne heure, il prit ses deux femmes et leurs deux servantes, avec ses onze fils, et passa le gué du Jaboc.

23. Après avoir fait passer tout ce qui était à lui,

24. Il demeura seul *en ce lieu-là*. Et il parut en même temps un homme qui lutta contre lui jusqu'au matin.

25. Cet homme, voyant qu'il ne pouvait le surmonter, lui toucha le nerf de la cuisse, qui se sécha aussitôt.

26. Et il lui dit : Laissez-moi aller, car l'aurore commence déjà à paraître. Jacob lui répondit : Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez béni.

27. Cet homme lui demanda : Comment vous appelez-vous ? Il lui répondit : Je m'appelle Jacob.

28. Et le même homme ajouta : On ne vous nommera plus à l'avenir Jacob, mais Israël ; car si vous avez été fort contre Dieu, combien le serez-vous davantage contre les hommes ?

29. Jacob lui fit ensuite cette demande : Dites-moi, *je vous prie*, comment vous vous appelez. Il lui répondit : Pourquoi demandez-vous mon nom ? Et il le bénit en ce même lieu.

30. Jacob donna le nom de Phanuel à ce lieu-là, en disant : J'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée.

31. Aussitôt qu'il eut passé *ce lieu*,

præcedunt, et postea videbo illum, forsitan propitiabitur mihi.

21. Præcesserunt itaque munera ante eum ; ipse vero mansit nocte illa in castris.

22. Cumque mature surrexisset, tulit duas uxores suas, et totidem famulas, eum undecim filius, et transiit vadum Jaboc.

23. Traductisque omnibus quæ ad se pertinebant,

24. Mansit solus ; et ecce vir luctabatur eum eo usque mane.

25. Qui cum videret quod eum superare non posset, tetigit nervum femoris ejus, et statim emarcuit.

26. Dixitque ad eum : Dimitte me, jam enim ascendit aurora. Respondit : Non dimittam te, nisi benedixeris mihi.

27. Ait ergo : Quod nomen est tibi ? Respondit : Jacob.

28. At ille, Nequaquam, inquit, Jacob appellabitur nomen tuum, sed Israël ; quoniam si contra Deum fortis fuisti, quanto magis contra homines prævaleris !

29. Interrogavit eum Jacob : Dic mihi, quo appellaris nomine ? Respondit : Cur quæris nomen meum ? Et benedixit ei in eodem loco.

30. Vocavitque Jacob nomen loci illius Phanuel, dicens : Vidi Deum facie ad faciem, et salva facta est anima mea.

31. Ortusque est ei statim sol, post-

2* La lutte avec l'ange, vers. 22-32.

22-23. Jacob et les siens passent le gué du Jaboc. Le *Jaboc*, appelé aujourd'hui Ouad es Zerka, ou Torrent bleu, est le plus considérable des affluents du Jourdain ; il servit plus tard de limite aux tribus de Gad et de Manassé, à l'est de ce fleuve. Il coule rapidement à travers un ravin profond.

24-25. Description de la lutte mystérieuse. — *Mansit solus* : sur la rive septentrionale du Jaboc, après avoir surveillé le passage du gué. — *Ecce vir*... Un ange sous la forme humaine, d'après Os. XII, 4 ; ou Dieu lui-même, comme plusieurs Pères et commentateurs le concluent du vers. 30. — *Luctabatur*... Fait réel, et non pas allégorie plus ou moins vague. Jacob conserva longtemps les traces de la lutte. — *Nervum femoris*. Le mot hébreu désigne l'« ischion », ou la cavité osseuse dans laquelle s'emboîte et se meut l'os du fémur.

26-29. Jacob, malgré sa blessure, remporte une double victoire. Victoire matérielle d'abord : *Non dimittam te* ; puis victoire morale, en forçant son adversaire de le bénir. Il avait en effet compris, à la durée du combat, la nature supérieure de celui contre qui il lutta. — *Nomen tuum... Israël*. Nom qui se décompose ainsi : *Isra*, il a été fort contre ; *El*, Dieu. Ce changement de nom est ensuite expliqué avec la paronomase habituelle : *contra Deum fortis fuisti (saryta 'im 'Elohim)*. — *Quanto magis*... Cette dernière parole contient l'explication du duel symbolique. Dieu avait voulu rassurer ainsi Jacob au sujet de son frère : « Israël » n'a rien à craindre de personne. Dénomination glorieuse, qui ne tardera pas à devenir celle de la race de Jacob.

30-32. Triple conclusion de l'épisode. 1° *Nomen loci*... *Phanuel*. Hébr. : *Pny'el*, face de Dieu. 2° *Claudicabat pede*. Jacob ne s'aperçut de sa luxation que lorsqu'il se mit à marcher.

quam transgressus est Phaniel; ipse vero claudicabat pede.

32. Quam ob causam non comedunt nervum filii Israel, qui emarcuit in femore Jacob, usque in præsentem diem, eo quod tetigerit nervum femoris ejus, et obstupuerit,

qu'il venait de nommer Phaniel, il vit le soleil qui se levait, mais il se trouva boiteux d'une jambe.

32. C'est pour cette raison que jusqu'aujourd'hui les enfants d'Israël ne mangent point du nerf des bêtes, se souvenant de celui qui fut touché en la cuisse de Jacob, et qui demeura sans mouvement.

CHAPITRE XXXIII

1. Elevans autem Jacob oculos suos, vidit venientem Esau, et cum eo quadringentos viros; divisitque filios Liaë et Rachel, ambarumque famularum,

2. Et posuit utramque ancillam, et liberos earum, in principio; Liam vero, et filios ejus, in secundo loco; Rachel autem et Joseph novissimos.

3. Et ipse progrediens adoravit pronus in terram septies, donec appropinquaret frater ejus.

4. Currens itaque Esau obviam fratri suo, amplexatus est eum; stringensque collum ejus, et osculans flevit.

5. Levatisque oculis, vidit mulieres et parvulos earum, et ait: Quid sibi volunt isti? et si ad te pertinent? Respondit: Parvuli sunt, quos donavit mihi Deus servo tuo.

6. Et appropinquant es ancillæ et filii earum, incurvati sunt.

7. Accessit quoque Lia cum pueris suis, et cum similibus adorassent, extremi Joseph et Rachel adoraverunt.

8. Dixitque Esau: Quænam sunt istæ turmæ quas obviam habui? Respondit: Ut invenirem gratiam coram domino meo.

1. Jacob, levant ensuite les yeux, vit Ésaü, qui s'avancait avec quatre cents hommes, et il partagea les enfants de Lia, de Rachel et des deux servantes.

2. Il mit à la tête les deux servantes avec leurs enfants, Lia et ses enfants au second rang, Rachel et Joseph au dernier.

3. Et lui, s'avancant, se prosterna sept fois en terre, jusqu'à ce que son frère fût près de lui.

4. Alors Esäu courut au-devant de son frère, l'embrassa, le serra étroitement et le baisa en versant des larmes.

5. Et, ayant levé les yeux, il vit les femmes et leurs enfants, et il dit à Jacob: Qui sont ceux-là? Sont-ils à vous? Jacob lui répondit: Ce sont les petits enfants que Dieu a donnés à votre serviteur.

6. Et les servantes, s'approchant avec leurs enfants, le saluèrent profondément.

7. Lia s'approcha avec ses enfants, et, l'ayant aussi salué, Joseph et Rachel le saluèrent les derniers.

8. Alors Esäu lui dit: Quelles sont ces troupes que j'ai rencontrées? Jacob lui répondit: Je les ai envoyées pour trouver grâce devant mon seigneur.

3° Non comedunt nervum... Le « nervus ischiaticus, » que les Grecs appellent le tendon d'Achille. — Usque in hodiernum diem: ce que les Israélites contemporains pratiquent encore.

§ IV. — La rencontre de Jacob et d'Esau.
XXXIII, 1-20.

Scène toute dramatique. Les caractères des deux frères sont peints sur le vif.

CHAP. XXXIII. — 1-2. Dernières mesures de Jacob pour se concilier les bonnes grâces d'Esau. — Elevans... vidit. Moment si redouté; mais Dieu avait calmé les craintes de son serviteur. — Divisitque filios...: en trois groupes, rangés

d'après l'ordre de la dignité et de l'affection.

3-4. Début touchant de l'entrevue. Jacob salue son frère avec tout l'apparat de la politesse orientale; Esau, laissant de côté tout formalisme, s'abandonne aux caresses et aux larmes.

5-7. Jacob présente à Esau ses femmes et ses enfants. Gracieux détails.

8-11. Le genre simple et cordial d'Esau et les manières plus solennelles de Jacob se retrouvent dans la scène suivante, où le premier accepte, quoique avec hésitation, le cadeau de son frère. — Quænam... istæ turmæ? Il le savait, d'après xxxii, 17-21; mais il voulait préparer un refus délicat (cf. vers. 9). — Le compliment de

9. Ésaü lui répondit : J'ai des biens en abondance, mon frère ; gardez pour vous ce qui est à vous.

10. Jacob ajouta : Ne parlez pas ainsi, je vous prie ; mais si j'ai trouvé grâce devant vous, recevez de ma main ce petit présent. Car j'ai vu *aujourd'hui* votre visage comme si je voyais le visage de Dieu. Soyez-moi *donc* favorable,

11. Et recevez ce présent que je vous ai offert et que j'ai reçu de Dieu, qui donne toutes choses. Ésaü, après ces instances de son frère, reçut avec peine ce qu'il lui donnait ;

12. Et il lui dit : Allons ensemble, et je vous accompagnerai dans votre chemin.

13. Jacob lui répondit : Vous savez, mon seigneur, que j'ai avec moi des enfants fort petits, et des brebis et des vaches pleines ; si je les laisse en les faisant marcher trop vite, tous mes troupeaux mourront en un même jour.

14. Que mon seigneur marche donc devant son serviteur, et je le suivrai tout doucement, selon que je verrai que mes petits le pourront faire, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur, en Séir.

15. Ésaü lui dit : Je vous prie, qu'il demeure au moins quelques-uns des gens que j'ai avec moi pour vous accompagner dans votre chemin. Jacob lui répondit : Cela n'est pas nécessaire ; je n'ai besoin, mon seigneur, que d'une seule chose, qui est de trouver grâce devant vous.

16. Ésaü s'en retourna donc le même jour en Séir, par le même chemin qu'il était venu.

17. Et Jacob vint à Socoth, où, ayant bâti une maison et dressé ses tentes, il appela ce lieu-là Socoth, qui veut dire les tentes.

9. At ille ait : Habeo plurima, frater mi, sint tua tibi.

10. Dixitque Jacob : Noli ita, obsecro ; sed si inveni gratiam in oculis tuis, accipe munusculum de manibus meis ; sic enim vidi faciem tuam, quasi viderim vultum Dei ; esto mihi propitius,

11. Et suscipe benedictionem quam attuli tibi, et quam donavit mihi Deus tribuens omnia. Vix fratre compellente, suscipiens,

12. Ait : Gradiamur simul, eroque socius itineris tui.

13. Dixitque Jacob : Nosti, domine mi, quod parvulos habeam teneros, et oves et boves fetas, mecum, quas si plus in ambulando fecero laborare, morientur una die cuncti greges.

14. Præcedat dominus meus ante servum suum, et ego sequar paulatim vestigia ejus, sicut videro parvulos meos posse, donec veniam ad dominum meum in Seir.

15. Respondit Esau : Oro te, ut de populo qui mecum est, saltem socii remaneant viæ tuæ. Non est, inquit, necesse ; hoc uno tantum indigeo, ut inveniam gratiam in conspectu tuo, domine mi.

16. Reversus est itaque illo die Esau itinere quo venerat, in Seir ;

17. Et Jacob venit in Socoth, ubi ædificata domo et fixis tentoriis, appellavit nomen loci illius Socoth, id est, tabernacula.

Jacob, *vidi faciem tuam, quasi... vultum Dei*, signifie, dépourillé de toute hyperbole : Ton visage m'est apparu favorable et propice. Cf. Esth. xv, 6 ; I Reg. xix, 27. — *Suscipe benedictionem* : dans le sens de présent. Cf. Jud. i, 15 ; I Reg. xxv, 27 ; xxx, 26 ; IV Reg. v, 15, etc.

12-14. Esau propose à Jacob de faire route avec lui : offre qui fut aussitôt déclinée, pour des raisons d'ailleurs très plausibles (*parvulos... teneros*, etc.), quoique la principale, un reste de crainte, soit évidemment passée sous silence. — Au vers. 14, au lieu de *sequar paulatim vestigia...*, l'hébr. porte : à mon aise, selon le pas du bétail qui est devant moi, et selon le pas des enfants. — *Donec veniam...* On ne dit pas si Jacob exé-

cuta plus tard ce dessein.

15. *Ut de populo...* Esau presse Jacob d'accepter au moins une escorte. Nouveau refus, dissimulé sous un compliment qui coupa court à la discussion (*hoc uno tantum...*).

16-17. Fin de l'entrevue. Esau retourne à Séir ; Jacob s'établit pour un temps à Socoth (mieux : *Sukkoth*), localité située, d'après Joa. xiii, 27, et Jud. viii, 4-5, dans la vallée et sur la rive gauche du Jourdain, au sud du Jaboc. — *Fixis tentoriis* ; hébr. : *sukkoth*, d'où le nom donné au campement. — Le trait *ædificata domo* est à noter ; il prouve un commencement de stabilité dans la vie nomade des patriarches.

18. Transivitque in Salem, urbem Sichimorum, quæ est in terra Chanaan, postquam reversus est de Mesopotamia Syriæ; et habitavit juxta oppidum.

19. Emitque partem agri in qua fixerat tabernaculo, a filiis Hemor patris Sichem, centum agnis.

20. Et erecto ibi altari, invocavit super illud fortissimum Deum Israel.

18. Il passa ensuite jusqu'à Salem, qui est une ville des Sichimites, dans le pays de Chanaan, et il demeura près de cette ville après son retour de Mésopotamie, qui est en Syrie.

19. Il acheta une partie du champ dans lequel il avait dressé ses tentes, et il la paya cent agneaux aux enfants d'Hémor, père de Sichem.

20. Et, ayant dressé là un autel, il y invoqua le Dieu très fort d'Israël.

CHAPITRE XXXIV

1. Egressa est autem Dina filia Liæ, ut videret mulieres regionis illius.

2. Quam cum vidisset Sichem filius Hemor Hevæi, princeps terræ illius, ad-amavit eam, et rapuit, et dormivit cum illa, vi opprimens virginem.

3. Et conglutinata est anima ejus cum ea, tristemque delinivit blanditiis.

4. Et pergens ad Hemor patrem suum : Accipe, inquit, mihi puellam hanc conjugem.

5. Quod cum audisset Jacob, absentibus filiis, et in pastu pecorum occupatis, siluit donec redirent.

6. Egresso autem Hemor patre Sichem ut loqueretur ad Jacob,

1. Alors Dina, fille de Lia, sortit pour voir les femmes du pays.

2. Et Sichem, fils d'Hémor Hévéen, prince du pays, l'ayant vue, conçut un grand amour pour elle et l'enleva, et dormit avec elle par force et par violence.

3. Son cœur demeura fortément attaché à Dina, et, la voyant triste, il tâcha de la gagner par ses caresses.

4. Il alla ensuite trouver Hémor, son père, et il lui dit : Obtenez-moi cette jeune fille pour femme.

5. Jacob ayant été averti de cette violence, lorsque ses enfants étaient absents et occupés à la conduite de leurs troupeaux, il ne parla de rien jusqu'à ce qu'ils fussent revenus.

6. Cependant Hémor, père de Sichem, vint pour lui parler.

2° Jacob à Salem, vers. 18-20.

18-20. Trois faits sont signalés tour à tour. —

1° L'établissement de Jacob à Salem, vers. 18. Le Pentateuque samar., Onkédos, et d'assez nombreux commentateurs contemporains traduisent Salem par « sain et sauf », ou « en paix », traitant ce mot comme un adjectif. Les LXX et le syr. sont d'accord avec la Vulgate, et leur leçon nous paraît préférable. Salem était donc alors, comme aujourd'hui (V. Guérin, *Descript. de la Samarie*, I, 456-457), un petit village situé auprès de Sichem. — 2° *Emitque partem agri*. C'est la seconde propriété foncière acquise en Chanaan par la famille sacrée. Cf. xxiii, 17. Ce champ fut légué plus tard à Joseph, Gen. XLVIII, 21. Le prix (*centum agnis*; d'après l'hébr. : cent *q's'tah*) est difficilement appréciable, quoiqu'il semble avoir été considérable pour l'époque. La *q's'tah* était vraisemblablement un lingot d'un poids déterminé, qui servait de monnaie courante. — 3° *Erecto altari*... L'hébr. ajoute : Il l'appela (cet autel) 'El 'Elohè Isra'ël.

§ V. — Jacob, de Sichem à Hébron.
XXXIV, 1 — XXXV, 29.

1° Le rapt de Dina. XXXIV, 1-4.

CHAP. XXXIV. — 1. *Egressa Dina*. Elle avait

alors au moins quinze ans. Comp. xxxvii, 2, où il est dit que, peu de temps après cet épisode, Joseph, son frère puîné, était entré dans sa dix-septième année. — *Ut videret mulieres*. Hébr. : « les filles; » c.-à-d. les jeunes filles de son âge. D'après Joseph, Ant. I, 21, 1, c'était à l'occasion d'une fête que célébraient les Sichimites.

2-4. *Hevæi*. Nous avons vu, x, 17, que les Hévéens étaient une race chananéenne. — *Tristem delinivit*... L'hébr. porte : Et il parla au cœur de la jeune fille. Locution tout orientale. Cf. I, 2; Jud. xix, 3; Is. xl, 2, etc. — *Et pergens*... Sichem est prêt à réparer sa faute, en épousant Dina.

2° Le stratagème des frères de Dina. XXXIV, 5-24.

5. *Siluit*. Ce mot résume les impressions de Jacob, lorsqu'il apprit pendant l'absence de ses fils un fait si douloureux. C'est lui, l'homme prudent et réservé.

6-7. Impressions des frères de Dina : *tratti sunt valde*. — *Fædam rem in Israel*. Le nom le plus honorable du patriarche est employé à dessein, pour mieux faire ressortir la grandeur de l'attentat.

7. En même temps les enfants de Jacob revinrent des champs ; et ayant appris ce qui était arrivé, ils entrèrent en une grande colère, à cause de l'action honteuse que cet homme avait commise contre Israël, en violant et traitant si outrageusement la fille de Jacob.

8. Hémer leur parla donc et leur dit : Le cœur de mon fils Sichem est fortement attaché à votre fille. Donnez-la-lui, afin qu'il l'épouse.

9. Allions-nous réciproquement les uns avec les autres. Donnez-nous vos filles en mariage, et prenez aussi les nôtres.

10. Habitez avec nous ; la terre est en votre puissance ; cultivez-la, trafiquez-y et possédez-la.

11. Sichem dit aussi au père et aux frères de Dina : Que je trouve grâce devant vous, et je vous donnerai tout ce que vous désirerez.

12. Augmentez la dot ; demandez des présents, et je vous donnerai volontiers ce que vous voudrez ; donnez-moi seulement cette jeune fille, afin que je l'épouse.

13. Les enfants de Jacob répondirent à Sichem et à son père, avec dessein de les tromper, étant tout transportés de colère, à cause de l'outrage fait à leur sœur :

14. Nous ne pouvons faire ce que vous demandez, ni donner notre sœur à un homme incirconcis ; ce qui est une chose défendue et abominable parmi nous.

15. Mais nous pourrions bien faire alliance avec vous, pourvu que vous vouliez devenir semblables à nous, et que tout mâle parmi vous soit circoncis.

16. Nous vous donnerons alors nos filles en mariage, et nous prendrons les vôtres ; nous demeurerons avec vous, et nous ne serons plus qu'un peuple.

17. Que si vous ne voulez point être circoncis, nous reprendrons notre fille et nous nous retirerons.

18. Cette offre plut à Hémer et à Sichem, son fils ;

7. Ecce filii ejus veniebant de agro ; auditoque quod acciderat, irati sunt valde, eo quod foedam rem operatus esset in Israel, et, violata filia Jacob, rem illicitam perpetrasset.

8. Locutus est itaque Hemor ad eos : Sichem filii mei adhesit anima filiae vestrae ; date eam illi uxorem,

9. Et jungamus vicissim connubia ; filias vestras tradite nobis, et filias nostras accipite ;

10. Et habitate nobiscum ; terra in potestate vestra est ; exercete, negotiamini, et possidete eam.

11. Sed et Sichem ad patrem et ad fratres ejus ait : Inveniam gratiam coram vobis, et quaecumque statueritis, dabo.

12. Augete dotem, et munera postulate, et libenter tribuam quod petieritis ; tantum date mihi puellam hanc uxorem.

13. Responderunt filii Jacob Sichem et patri ejus in dolo, scævientes ob stuprum sororis :

14. Non possumus facere quod petitis, nec dare sororem nostram homini incircumciso ; quod illicitum et nefarium est apud nos.

15. Sed in hoc valebimus foederari, si volueritis esse similes nostri, et circumcidatur in vobis omne masculini sexus.

16. Tunc dabimus et accipiemus multo filias vestras ac nostras, et habitabimus vobiscum, erimusque unus populus.

17. Si autem circumcidi nolueritis, tollemus filiam nostram, et recedemus.

18. Placuit oblatio eorum Hemor, et Sichem filio ejus ;

8-10. Propositions d'Hémer, père du coupable. Elles sont habiles, et habilement présentées : 1° le mariage de Dina avec Sichem, vers. 8 ; 2° d'autres unions semblables entre les deux races, vers. 9 ; 3° en échange des concessions de Jacob, le droit de résidence et de propriété dans la contrée, vers. 10.

11-12. Les offres particulières de Sichem. Lui, il ne demande qu'une chose : *Tantum date... puellam* ; prêt à tout accorder, s'il peut l'obtenir. C'est bien le langage de la passion. — *Augete dotem* : la somme qu'il devait payer d'après les

coutumes orientales. Cf. xxix, 18, et l'explication.

13-17. Ce n'est point Jacob qui répond ; les frères de Dina prennent l'affaire en mains, comme les tuteurs de leur sœur. Voy. la note de xxiv, 50. Ils imposent à Hémer et à Sichem une condition très légitime, puisqu'elle avait pour base un principe religieux (cf. xvii, 10 et sa.), mais dans laquelle ils ne voyaient qu'un moyen de vengeance.

18-19. La condition est aussitôt acceptée par le prince et son fils. Détail psychologique plein de vérité au vers. 19.

19. Nec distulit adolescens quin statim quod petebatur expleret; amabat enim puellam valde, et ipse erat inclytus in omni domo patris sui.

20. Ingressisque portam urbis, locuti sunt ad populum :

21. Viri isti pacifici sunt, et volunt habitare nobiscum; negotientur in terra, et exerceant eam, quæ spatiosa et lata cultoribus indiget; filias eorum accipiemus uxores, et nostras illis dabimus.

22. Unum est, quo differtur tantum bonum; si circumcidamus masculos nostros, ritum gentis imitantes;

23. Et substantia eorum, et pecora, et cuncta quæ possident, nostra erunt; tantum in hoc acquiescimus, et habitantes simul, unum efficiemus populum.

24. Assensisque sunt omnes, circumcisi cunctis maribus.

25. Et ecce die tertio, quando gravissimus vulnerum dolor est, arreptis, duo filii Jacob, Simeon et Levi fratres Dinæ, gladiis, ingressi sunt urbem confidenter; interfecisque omnibus masculis,

26. Hemor et Sichein pariter necaverunt, tollentes Dinam de domo Sichein sororem suam.

27. Quibus egressis, irruerunt super occisos ceteri filii Jacob, et depopulati sunt urbem in ultionem stupri;

28. Oves eorum, et armenta, et asinos, cunctaque vastantes quæ in domibus et in agris erant;

29. Parvulos quoque eorum et uxores duxerunt captivos.

19. Et ce jeune homme ne différera pas davantage à exécuter ce qu'on lui avait proposé, parce qu'il aimait la jeune fille avec passion. Or il était très considéré dans la maison de son père.

20. Étant donc entrés dans l'assemblée qui se tenait à la porte de la ville, ils parlèrent ainsi au peuple :

21. Ces hommes sont paisibles, et ils veulent habiter avec nous. Permettons-leur de trafiquer dans cette terre et de la cultiver; car, spacieuse et étendue comme elle est, elle a besoin de gens qui s'appliquent à la cultiver; nous prendrons leurs filles en mariage, et nous leur donnerons les nôtres.

22. Il n'y a qu'une chose qui pourrait différer un si grand bien : c'est qu'au paravant nous devons circonciure tous les mâles parmi nous, pour nous conformer à la coutume de ce peuple.

23. Et après cela leurs biens, leurs troupeaux et tout ce qu'ils possèdent sera à nous. Donnons-leur seulement cette satisfaction, et nous demeurerons ensemble pour ne faire plus qu'un même peuple.

24. Ils donnèrent tous leur consentement, et tous les mâles furent circumcisis.

25. Mais le troisième jour, lorsque la douleur des plaies de la circoncision est le plus violente, deux des enfants de Jacob, Simeon et Lévi, qui étaient frères de Dina, entrèrent hardiment dans la ville l'épée à la main, tuèrent tous les mâles,

26. Et entre autres Hémor et Sichein, et ensuite ils emmenèrent de la maison de Sichein leur sœur Dina.

27. Après qu'ils furent sortis, les autres enfants de Jacob se jetèrent sur les morts, pillèrent toute la ville pour venger l'outrage fait à leur sœur,

28. Prirent les brebis, les bœufs et les ânes, ruinèrent tout ce qui était dans les maisons et dans les champs,

29. Et emmenèrent les femmes captives avec leurs petits enfants.

20-24. Acquiescement des habitants de Sichein. — *Ingressi... portam.* L'endroit où se traitaient les affaires publiques et privées. Cf. XIX, 20; XXIII, 10, 18. — Le petit discours d'Hémor et de Sichein, 21-23, fait merveilleusement valoir les avantages que les Sichémites pourront retirer de l'alliance proposée. Notez surtout le trait final : *et substantia eorum...* Hémor avait dit le contraire à Jacob, vers. 10.

8. La vengeance. XXXIV, 25-31.

25-29. *Fratres Dinæ.* Parmi les fils de Jacob, d'autres que Simeon et Lévi étaient les frères utérins de Dina (cf. XLVI, 9-15); mais ceux-ci avaient une nature particulièrement farouche (XLIX, 5-7) : c'est pourquoi ils jouent ici un rôle prédominant. D'après le vers. 27, les autres furent loin de demeurer inactifs. La vengeance fut complète et terrible.

30. Après cette exécution violente, Jacob dit à Siméon et à Lévi : Vous m'avez troublé, et vous m'avez rendu odieux aux Chananéens et aux Phérézéens qui habitent ce pays. Nous ne sommes que peu de monde; et ils s'assembleront tous pour m'attaquer, et ils me perdront avec toute ma maison.

31. Ses enfants lui répondirent : Devaient-ils abuser ainsi de notre sœur comme d'une prostituée?

30. Quibus patratris audacter, Jacob dixit ad Simeon et Levi : Turbastis me, et odiosum fecistis me Chananæis et Pherezæis habitatoribus terræ hujus. Nos pauci sumus; illi congregati perecutient me, et delebor ego, et domus mea.

31. Responderunt : Numquid ut scorto abuti debuere sorore nostra?

CHAPITRE XXXV

1. Cependant Dieu parla à Jacob et lui dit : Levez-vous, et montez à Béthel; demeurez-y, et dressez un autel au Dieu qui vous apparut lorsque vous fuyiez Esaü, votre frère.

2. Alors Jacob, ayant rassemblé tous ceux de sa maison, leur dit : Jetez loin de vous les dieux étrangers qui sont au milieu de vous, purifiez-vous, et changez de vêtements.

3. Venez, montons à Béthel pour y dresser un autel à Dieu, qui m'a exaucé au jour de mon affliction, et qui m'a accompagné pendant mon voyage.

4. Ils lui donnèrent donc tous les dieux étrangers qu'ils avaient, et leurs pendants d'oreilles; et Jacob les enfouit sous un térébinthe qui est derrière la ville de Sichem.

5. Et lorsqu'ils se furent mis en chemin, Dieu frappa de terreur toutes les villes voisines, et on n'osa pas les poursuivre dans leur retraite.

6. Ainsi Jacob, et tout le peuple qui était avec lui, vint à Luza, surnommée Béthel, qui était dans le pays de Chanaan.

1. Interea locutus est Deus ad Jacob : Surge, et ascende Bethel, et habita ibi, facque altare Deo, qui apparuit tibi quando fugiebas Esau fratrem tuum.

2. Jacob vero convocata omni domo sua, ait : Abjicite deos alienos qui in medio vestri sunt, et mundamini, ac mutate vestimenta vestra.

3. Surgite, et ascendamus in Bethel, ut faciamus ibi altare Deo, qui exaudivit me in die tribulationis meæ, et socius fuit itineris mei.

4. Dederunt ergo ei omnes deos alienos quos habebant, et in aureas quæ erant in auribus eorum; at ille infodit ea subter terebinthum, quæ est post urbem Sichem.

5. Dumque profecti essent, terror Dei invasit omnes per circuitum civitates, et non sunt ausi persequi recedentes.

6. Venit igitur Jacob Luzam, quæ est in terra Chanaan, cognomento Bethel; ipse et omnis populus cum eo.

30-31. Reproches du patriarche à ses fils. On sent une vive émotion dans chacune des paroles de Jacob. Il indique les dangers très graves que pouvait leur faire courir à tous une conduite si inconsidérée. De nouveau l'homme prudent et timide.

4° Jacob reçoit une nouvelle révélation à Béthel. XXXV, 1-15.

CHAP. XXXV. — 1. L'ordre divin. Le Seigneur vient encore reconforter Jacob parmi des circonstances pénibles.

2-4. Préparatifs de départ. Avant de monter à Béthel, lieu consacré plusieurs fois par la présence de Jéhovah, Jacob prescrit aux siens une

purification religieuse, dont le triple rite est ici marqué. 1° *Abjicite deos alienos...* Les *terâstîm* de Rachel, et les objets analogues que d'autres pouvaient avoir rapportés de Mésopotamie, ou conservés du pillage de Sichem. Voy. le vers. 4. 2° Des ablutions, *mundamini*. 3° *Mutate vestimenta (simlôf, les vêtements extérieurs)...* Autre symbole de la pureté de l'âme. — *Dederunt... in aureas*. Les pendants d'oreilles servent souvent d'amulettes chez les Orientaux. — *Subter terebinthum*. Avec l'article en hébreu; peut-être le même arbre sous lequel Abraham avait campé, XII, 6.

5-7. — Départ de Sichem et arrivée à Béthel. —

7. *Ædificavitque ibi altare, et appellavit nomen loci illius, Domus Dei; ibi enim apparuit ei Deus cum fugeret fratrem suum.*

8. *Eodem tempore mortua est Debora nutrix Rebeccæ, et sepulta est ad radices Bethel subter quercum; vocatumque est nomen loci illius, Quercus fletus.*

9. *Apparuit autem iterum Deus Jacob postquam reversus est de Mesopotamia Syriæ, benedixitque ei,*

10. *Dicens: Non vocaberis ultra Jacob, sed Israel erit nomen tuum. Et appellavit eum Israel.*

11. *Dixitque ei: Ego Deus omnipotens; cresce, et multiplicare; gentes et populi nationum ex te erunt, reges de lumbis tuis egrediantur.*

12. *Terramque quam dedi Abraham et Isaac, dabo tibi et semini tuo post te.*

13. *Et recessit ab eo.*

14. *Ille vero erexit titulum lapideum in loco quo locutus fuerat ei Deus, libans super eum libamina, et effundens oleum,*

15. *Vocansque nomen loci illius, Bethel.*

16. *Egressus autem inde, venit verno tempore ad terram quæ ducit Ephratam; in qua cum parturiret Rachel,*

17. *Ob difficultatem partus periclitari cepit. Dixitque ei obstetrix: Noli timere, quia et hunc habebis filium.*

18. *Egrediente autem anima præ dolore, et imminente jam morte, vocavit nomen filii sui Benoni, id est, filius doloris mei; pater vero appellavit eum Benjamin, id est, filius dextræ.*

7. Il y bâtit un autel et nomma ce lieu la Maison de Dieu, parce que Dieu lui était apparu en ce lieu-là lorsqu'il fuyait Esau, son frère.

8. En ce même temps, Débora, nourrice de Rébecca, mourut et fut enterrée sous un chêne au pied de Béthel, et ce lieu fut nommé le Chêne des pleurs.

9. Or Dieu apparut encore à Jacob depuis son retour de Mésopotamie, qui est en Syrie; il le bénit,

10. Et lui dit: Vous ne serez plus nommé Jacob, mais Israël sera votre nom. Et Dieu le nomma Israël.

11. Il lui dit encore: Je suis le Dieu tout-puissant; croissez et multipliez-vous. Vous serez le chef de nations et d'une multitude de peuples, et des rois sortiront de vous.

12. Je vous donnerai, et à votre race après vous; la terre que j'ai donnée à Abraham et à Isaac.

13. Dieu se retira ensuite.

14. Et Jacob dressa un monument de pierre au lieu où Dieu lui avait parlé; il offrit du vin dessus et y répandit de l'huile;

15. Et il appela ce lieu Béthel.

16. Après qu'il fut parti de ce lieu-là, il vint au printemps sur le chemin qui mène à Ephrata, où Rachel étant en travail,

17. Et ayant grande peine à enfanter, elle se trouva en péril de sa vie. La sage-femme lui dit: Ne craignez point, car vous aurez encore ce fils.

18. Mais Rachel, qui sentait que la violence de la douleur la faisait mourir, étant prête d'expirer, nomma son fils Bénoni, c'est-à-dire le fils de ma douleur; et le père le nomma Benjamin, c'est-à-dire fils de la droite.

Terror Dei invasit. Une crainte très vive et toute surnaturelle. — *Non sunt aust persequi*: pour venger les Sichimites, comme le craignait Jacob, xxxiv, 30. — *Venit Luzam.* Cf. xxviii, 19 et l'explication. — *Nomen loci... Domus Dei.* En hébr.: *El Beyfel*, Dieu de Béthel.

8. Touchant incident: *mortua est Debora.* Il est probable que Rébecca était morte elle-même quelque temps auparavant; c'est pour cela que nous trouvons sa vieille nourrice auprès de Jacob. — *Ad radices...* Hébr.: au-dessous de Béthel. — *Quercus fletus.* En hébr.: *Allôn bakuf.*

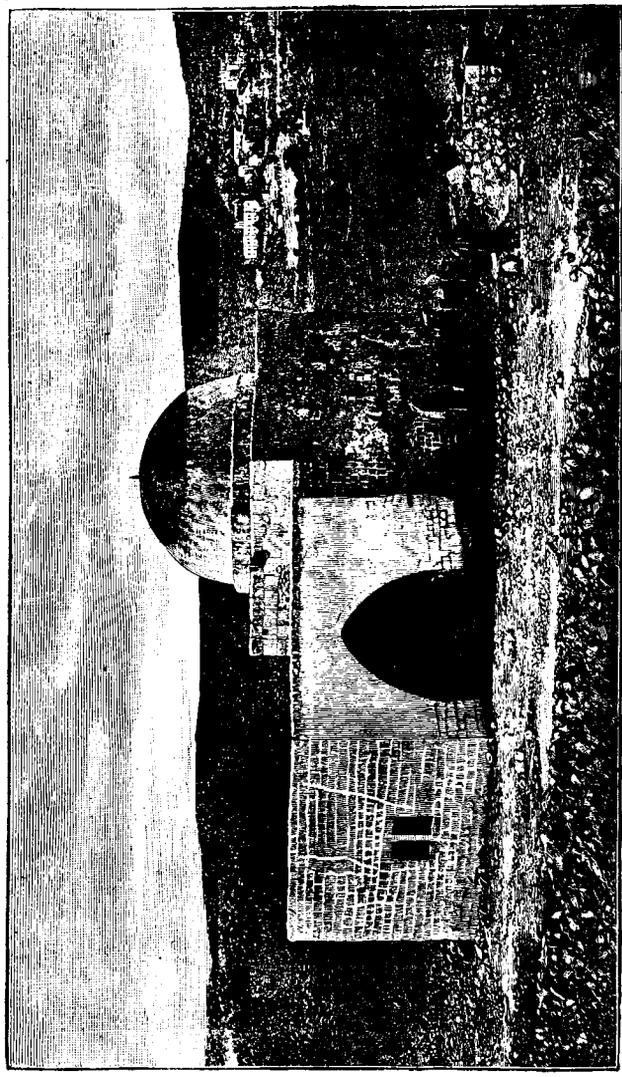
9-18. Dans cette nouvelle apparition, le Seigneur réitéré et confirme solennellement à Jacob toutes ses promesses antérieures.

14-15. Le patriarche, de son côté, exécute deux

des clauses de son vœu, xxviii, 22: *erexit titulum, et vocans... Bethel.*

5^e Naissance de Benjamin et mort de Rachel. XXXV, 16-20.

16-18. Événement joyeux et douloureux tout ensemble. — Au lieu de la date *verno tempore*, on lit dans l'hébr.: Et il y avait encore une certaine distance (jusqu'à Ephrata). — *Ephrata*, l'ancien nom de Bethléem, au sud de Béthel. — *Dicit obstetrix*: pour consoler Rachel au milieu de ses vives douleurs. — *Et hunc filium*: ce second fils, qu'elle avait si ardemment désiré, xxx, 24. — *Pater vero...* Jacob change aussitôt en « Benjamin » (hébr.: *Binyâmin*) le nom trop triste de *Bénoni*. — *Filius dextræ* signifie probablement ici « fils de bonheur ».



Tombeau de Rachel, près de Bethléem. (D'après une photographie.)

19. Rachel mourut donc ; et elle fut ensevelie dans le chemin qui conduit à la ville d'Ephrata, appelée *depuis* Bethléem.

20. Jacob dressa un monument de pierre sur son sépulcre. C'est ce monument de Rachel que l'on voit encore aujourd'hui.

21. Après qu'il fut sorti de ce lieu, il dressa sa tente au delà de la Tour du troupeau.

22. Et lorsqu'il demeurait en ce lieu-là, Ruben dormit avec Bala, qui était femme de son père, et cette action ne put lui être cachée. Or Jacob avait douze fils.

23. Les fils de Lia *étaient* Ruben, l'aîné de tous, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon.

24. Les fils de Rachel *sont* Joseph et Benjamin.

25. Les fils de Bala, servante de Rachel, Dan et Nephthali.

26. Les fils de Zelpa, servante de Lia, Gad et Azer. Ce sont là les fils de Jacob, qu'il eut en Mésopotamie de Syrie.

27. Jacob vint ensuite trouver Isaac, son père, à Mambré, à la ville d'Arbé, appelée *depuis* Hébron, où Abraham et Isaac avaient demeuré comme étrangers.

28. Isaac avait alors cent quatre-vingts ans accomplis ;

29. Et ses forces étant épuisées par son grand âge, il mourut. Ayant donc achevé sa carrière dans une extrême vieillesse, il fut réuni à son peuple, et ses enfants Esau et Jacob l'ensevelirent.

19. Mortua est ergo Rachel, et sepulta est in via quæ ducit Ephratam, hæc est Bethlehem.

20. Erexitque Jacob titulum super sepulcrum ejus ; hic est titulus monumenti Rachel, usque in præsentem diem.

21. Egressus inde, fixit tabernaculum trans Turrem gregis.

22. Cumque habitaret in illa regione, abiit Ruben, et dormivit cum Bala, concubina patris sui ; quod illum minime latuit. Erant autem filii Jacob duodecim.

23. Filii Liæ : primogenitus Ruben, et Simeon, et Levi, et Judas, et Issachar, et Zabulon.

24. Filii Rachel : Joseph et Benjamin.

25. Filii Balæ ancillæ Rachelis : Dan et Nephthali.

26. Filii Zelp hæ ancillæ Liæ : Gad et Aser. Hi sunt filii Jacob, qui nati sunt ei in Mesopotamia Syriae.

27. Venit etiam ad Isaac patrem suum in Mambre, civitatem Arbee, hæc est Hebron ; in qua peregrinatus est Abraham et Isaac.

28. Et completi sunt dies Isaac centum octoginta annorum.

29. Consumptusque ætate mortuus est, et appositus est populo suo senex et plenus dierum ; et sepelierunt eum Esau et Jacob filii sui.

19-20. Mort et sépulture de Rachel. — *Titulum* : une *masèbah* ou stèle. — *Usque in præsentem diem* : jusqu'à l'époque de Moïse, et aussi jusqu'à nos jours, car on vénère encore, à peu de distance de Bethléem, le tombeau de la femme préférée de Jacob. Voyez Guérin, *Judée*, I, 230. L'authenticité de l'emplacement ne saurait faire l'objet du moindre doute.

6° Crime de Ruben ; énumération des fils de Jacob. XXXV, 21-26.

21-22°. Une faute grave d'un de ses fils, qui atteignait l'honneur de toute la famille, vint bientôt aviver encore la douleur de Jacob. — *Turrem gregis*. Ce devait être, primitivement, une tour destinée à abriter les gardiens qui défendaient, à tour de rôle, les troupeaux contre les voleurs et les bêtes fauves. Cf. IV Reg. xviii, 8 ; II Par. xxvi, 10, etc., et l'*Atlas archéolog. de la Bible*, pl. xxxvi, fig. 5. *Migdal-Eder* (c'est le nom hébreu) était peu éloigné de Bethléem. —

Illum minime latuit. Néanmoins il semble tout d'abord avoir gardé le silence ; mais, plus tard, il donnera un libre cours à son indignation, et infligera au coupable un châtement perpétuel.

22°-26. Après avoir raconté la naissance du dernier enfant de Jacob, l'écrivain sacré récapitule, et donne la liste des douze fils du patriarche, groupés autour de leurs mères. — *Nati in Mesopotamia* : à part Benjamin, comme il vient d'être dit.

7° Mort d'Isaac. XXXV, 27-29.

27. *Venit... ad Isaac*. Il s'agit vraisemblablement ici de la dernière visite de Jacob à son père ; car il n'est guère possible qu'il soit demeuré des années si près de lui sans venir le saluer. — *Consumptus ætate... senex*... Répétitions pleines d'emphase. — *Sepelierunt eum*... Anprès d'Abraham et de Sara, dans la grotte funéraire de Macpéla. Cf. *xliv*, 31.